

### **Question orale de M. Cohen : Plan de sécurité routière autour des écoles ucloises.**

**M. Cohen** signale que vendredi dernier, vers 18h00, un automobiliste a brûlé le feu rouge situé rue Gatti de Gamond, devant l'école du Val Fleuri, et a failli écraser trois enfants.

Fortement ébranlée par cet incident, la mère de ces trois enfants a relaté sa mésaventure sur le groupe WhatsApp des parents d'élèves, en demandant aux autres parents d'envoyer des mails au bourgmestre et à l'échevin de la Mobilité afin de réclamer une amélioration de la sécurité aux abords de cette école.

M. Cohen, dont le fils fréquente cet établissement scolaire, a réagi à ce message et a très rapidement reçu toute une série d'autres témoignages sur des accidents évités de peu. Plusieurs incidents se sont produits devant l'école ainsi qu'au carrefour des rues Gatti de Gamond, Victor Allard et du Merlo. L'école de Messidor est également confrontée à des problèmes analogues.

M. Cohen comprend très bien qu'il n'est pas possible de mettre un policier devant chaque établissement scolaire. Il estime néanmoins qu'il convient d'améliorer la situation de l'école du Val Fleuri en enlevant ou en coupant la haie, en changeant la disposition du panneau annonçant la présence d'enfants de manière à le rendre plus visible, etc.

Le Collège pourrait-il examiner la situation de cette école afin de lui apporter des améliorations ?

Vu que les problèmes ne se limitent pas à l'école du Val Fleuri, M. Cohen est favorable à l'élaboration d'un plan de sécurité routière pour l'ensemble des écoles ucloises. Ce plan consisterait à dresser, en concertation avec les associations de parents, la liste des aménagements prioritaires qui devraient être effectués aux abords des écoles. M. Cohen espère que le Collège partage son analyse.

**M. l'Echevin Wyngaard** répond que la mobilité et la sécurité des usagers faibles constituent une priorité pour le Collège. Des moyens supplémentaires ont été dégagés pour sécuriser les traversées piétonnes, pour augmenter la fréquence des marquages, pour améliorer la qualité des trottoirs.

De plus, le Collège a marqué son accord de principe sur un projet d'extension des zones 30, sur lequel la population ucloise sera appelée à se prononcer dans les prochaines semaines.

Les abords de l'école du Val Fleuri ont déjà fait l'objet de toute une série de mesures de protection : une zone 30 a été mise en place, des feux de signalisation dotés d'un bouton-poussoir ont été installés pour garantir des traversées sécurisées, un dispositif « Kiss and Ride » a été aménagé, divers panneaux, dont certains ont été réalisés par les élèves de l'école, ont été placés dans l'environnement immédiat,...

Les services de Mme l'Echevine De Brouwer interviendront, le cas échéant, pour adapter la hauteur de la haie, car la traversée d'enfants risque d'être dissimulée si la verdure prend trop d'ampleur.

Des oreilles de trottoirs seront aménagées de manière plus systématique aux carrefours pour assurer la giration des véhicules tout en protégeant les enfants.

En matière de stationnement, M. l'Echevin Wyngaard insiste sur la nécessité de respecter une distance de 5 mètres à proximité d'un passage piéton car la taille des enfants les empêcherait d'être vus par les automobilistes si un véhicule était stationné à une distance plus courte.

Les services de police seront invités à effectuer des contrôles à hauteur de la rue Gatti de Gamond.

M. l'Echevin Wyngaard signale que des aménagements sont effectués aux abords de l'école Decroly et que l'installation d'une zone 20 est envisagée dans ce secteur, en concertation avec la Ville de Bruxelles.

Les services de l'échevinat ont aussi réfléchi à la sécurisation de l'école Plein Air, dont la situation est assez comparable à l'école du Val Fleuri, puisqu'elle est située sur un axe (le Dieweg) où le trafic est très dense. Une chicane et des feux à bouton-poussoir y seront installés, ainsi que des dispositifs visant à rendre plus visibles les sorties de cet établissement scolaire.